

Critères d'appréciation

-- - 0 + ++

Capacité à rendre compte oralement
(qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté)
Capacité à s'intégrer et travailler en équipe : la répartition des tâches est clairement établie, un plan de développement et un échéancier prévisionnels sont établis, les choix des moyens communs sont effectués, les ressources utilisables sont identifiées
Travail individuel : les fonctions à satisfaire et des contraintes du cahier des charges sont identifiées, les indicateurs du projets sont définis ...
Le problème est identifié. Son analyse a débuté. Les principales contraintes sont prises en compte.
Les premiers documents produits sont pertinents, ils permettent de planifier l'avancement des travaux et de préciser les liaisons avec les différents acteurs.
Les comptes rendus d'activités, dont l'élève est responsable, sont exploitables et pertinents.
Degré d'autonomie pour l'élaboration des documents, la recherche des caractéristiques fonctionnelles
Qualité d'écoute et de dialogue. L'élève est prêt à prendre en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par le professeur.
L'état d'avancement du rapport